



**Assemblée générale**

Distr.  
LIMITÉE

A/HRC/2/L.40  
3 octobre 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME  
Deuxième session  
Point 2 de l'ordre du jour

**MISE EN APPLICATION DE LA RÉOLUTION 60/251 DE L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE DU 15 MARS 2006, INTITULÉE «CONSEIL  
DES DROITS DE L'HOMME»**

**Canada: projet de résolution**

**2006/... Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de  
l'homme**

*Le Conseil des droits de l'homme,*

*Rappelant* la résolution 2004/78 de la Commission des droits de l'homme en date du  
21 avril 2004,

1. *Se félicite* des efforts constants déployés par les organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme et par le Secrétaire général pour accroître l'efficacité du système conventionnel;
2. *Prend note* du document de réflexion sur la proposition de la Haut-Commissaire relative à la création d'un organe conventionnel permanent unifié (HRI/MC/2006/2) et encourage la Haut-Commissaire à demander l'avis des États et des autres intéressés sur ce document, ainsi qu'à organiser une réunion de consultation sur la question.

-----